



INFO-FLASH

le PMEDP... en action...

Numéro 38 – Janvier/Février 2005

Deux nouveaux Projets pilotes

Deux nouveaux Projets pilotes viennent d'être lancés par le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) en Afrique de l'Ouest. L'un porte sur l'aménagement participatif des pêches en zone côtière, et l'autre sur l'amélioration des moyens d'existence dans le secteur post-capture.

Le Projet pilote sur l'aménagement participatif des pêches en zone côtière, lancé le 18 octobre 2004 à Libreville, au Gabon, couvre le Congo, le Gabon, la Guinée et la Mauritanie. Le deuxième, qui est centré sur l'amélioration des moyens d'existence dans le secteur post-capture, concerne le Cameroun, la Gambie, le Sénégal et le Tchad ; il a été lancé le 16 novembre 2004 à Saly-Mbour, au Sénégal.

A Libreville comme à Saly-Mbour, les cérémonies de lancement des deux Projets pilotes ont notamment enregistré la participation des Représentants de la FAO ou du PNUD, et des institutions nationales en charge des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). La participation active de l'ensemble des invités laisse présumer de bonnes perspectives pour l'établissement de partenariats, ainsi que pour l'intégration du secteur de la pêche dans les DSRP.

Cameroun / Mbakaou L'analyse de la filière post-capture est en cours

Le test d'une méthodologie d'analyse de la filière des produits de la pêche artisanale est en cours sur la retenue de Mbakaou, au Cameroun. Celui-ci est conduit par une équipe de consultants appuyée par le Ministère de l'élevage, des pêches, des industries animales (MINEPIA) du Cameroun, et le Projet pilote sur l'amélioration des moyens d'existence dans le secteur post-capture du PMEDP.

Trois ateliers seront organisés pour restituer et valider les résultats du test. Le premier atelier s'adressera aux communautés de pêche, le deuxième à l'administration locale, et le troisième au gouvernement et à toutes les parties prenantes, à savoir les partenaires au développement, les ONG d'appui, les associations professionnelles, etc.

Le but de l'analyse est d'inventorier et d'étudier les interactions entre les différents acteurs de la post-capture. Au cours de cette analyse, les problèmes liés aux conditions de conservation des produits de la pêche et aux pratiques socioculturelles qui influent sur la chaîne des valeurs, sont aussi abordés. A l'issue du test de cette méthodologie, des actions pilotes seront identifiées pour accroître les revenus des acteurs.

La méthodologie sera ensuite utilisée pour l'analyse de la filière des produits de la pêche artisanale dans les autres pays couverts par le Projet pilote sur la post-capture, c'est-à-dire le Tchad, le Sénégal et la Gambie.

PMEDP Info-Flash

L'objectif premier du **Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur les activités du Programme. L'Info-Flash est produit par l'Unité de Support Régional basé à Cotonou (Bénin)

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays.

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

Consultez notre site
Internet
www.sflp.org

Infoflash@sflp.org



Partenariat stratégique

La Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le WWF (Fonds mondial pour la nature) ont initié la préparation d'un partenariat stratégique portant sur la mise en place d'un fonds d'investissement pour appuyer la durabilité des pêches en Afrique subsaharienne lors d'une première réunion de consultation qui s'est tenue à Dakar du 17 au 21 janvier 2005.

Ce partenariat stratégique répond à une requête formulée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM, créé en 1991) à l'endroit de la Banque mondiale pour que celle-ci, aidée de ses partenaires, mette en place un mécanisme de financement visant à augmenter l'appui au secteur de la pêche pour une gestion durable des ressources halieutiques en Afrique subsaharienne.

Ce Fonds d'investissement, d'un montant de 60 million de \$US, en faveur d'une pêche responsable sera décaissé en trois tranches sur une période de 10 ans pour co-financer des projets nationaux liés à la gestion durable des pêches et à la réduction de la pauvreté dans les zones côtières d'Afrique subsaharienne.

L'AMED fait école

L'Approche des moyens d'existence durables (AMED) fait son chemin et semble être acceptée en Afrique francophone, et ce, au-delà des initiatives financées par le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID). Ainsi, des projets mis en œuvre par l'UICN et le FENU et des expériences de formation appuyées par le FIDA utilisent l'AMED comme démarche motrice de leurs travaux.

Ce constat a été fait au cours d'un atelier tenu du 25 au 27 janvier 2005, à Cotonou, Bénin, sur « les leçons apprises des projets centrés sur les gens ». L'atelier s'inscrivait dans le cadre des activités du sous-programme relatif aux approches sur les moyens d'existence durables du Programme d'appui aux moyens d'existence financé par DFID. Il a été co-organisé par le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) en Afrique de l'Ouest.

La rencontre a enregistré la participation d'une quinzaine de praticiens travaillant à la mise en œuvre de projets au Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger et au Sénégal. Des fonctionnaires du siège de la FAO et du bureau régional de la FAO pour l'Afrique y ont aussi participé.

3 questions à ...

Olivier Dubois, Fonctionnaire principal (Institutions rurales), Département du développement durable de la FAO

Info Flash : Au sortir du séminaire sur les leçons apprises des approches et projets centrés sur les gens, quels sont les points forts qui montrent que vous avez atteint vos objectifs ?

Olivier Dubois : Nous avons eu des échanges enrichissants entre praticiens, responsables de projets centrés sur les gens. Le principal objectif de cet atelier était d'apprécier les leçons apprises des projets, de voir ce qui marche et ce qui ne marche pas, en vue de remédier à ce qui ne fonctionne pas. C'est un processus au cours duquel nous allons développer des outils de formation, d'information et de communication à l'endroit des gouvernements, des bailleurs de fonds et des responsables des projets centrés sur les gens.

Qu'est-ce qui va maintenant changer dans la conception et la mise en œuvre des projets centrés sur les gens ?

Normalement, nous nous engageons dans un processus sur le moyen terme. Nous avons déjà eu deux ateliers en Amérique latine, un autre en Afrique anglophone, et nous envisageons un en Asie. Nous allons informer les responsables de la FAO, des gouvernements et les partenaires au développement sur les leçons apprises pour améliorer les projets. L'une des choses que nous retenons de cet atelier est qu'il faut des projets d'une durée suffisante et pouvant permettre une réorientation en cours de route, de manière à pouvoir impliquer convenablement toutes les parties prenantes et institutionnaliser les processus participatifs. En outre, une durée suffisante permettra l'appropriation du processus, la participation, le renforcement des institutions partenaires et l'internalisation des résultats. Pour un projet centré sur les gens et la bonne gouvernance, il faut une durée minimum de cinq ans. Mais, en parallèle, il faudra mettre un accent particulier sur le contrôle de la qualité des processus engagés, car il y a eu des projets qui ont duré plusieurs années, mais qui n'ont pas donné les résultats escomptés.

De plus en plus d'Etats africains décentralisent leurs pouvoirs, faisant de la gouvernance locale un levier du développement. Comment, d'après vous, faudrait-il coopérer avec les pouvoirs locaux décentralisés ?

La FAO coopère déjà avec les pouvoirs locaux. Ce sont des pouvoirs légitimes et des structures pérennes. Nous appuyons des projets de renforcement de l'administration locale et des organisations paysannes. La décentralisation est une opportunité pour les projets centrés sur les gens. Mais elle peut constituer un facteur de blocage, si elle se fait en donnant des responsabilités aux pouvoirs décentralisés sans leur fournir des moyens financiers conséquents et des droits suffisants.

L'impact du VIH/SIDA sur les communautés de pêche

Le taux de prévalence du VIH/SIDA dans les communautés de pêche est généralement cinq à dix fois supérieur à celui observé dans la population des pays en développement. Cette situation, qui hypothèque la cohésion au sein de ces communautés ainsi que leur contribution à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire, a été soulignée lors d'un atelier sur l'impact du VIH/SIDA sur les communautés de pêche qui s'est tenu le 7 février 2005, au siège de la FAO à Rome.

L'atelier a été initié par le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) en Afrique de l'Ouest, et ouvert par M. Ichiro Nomura, Sous-Directeur général pour le Département des pêches de la FAO (cf. la reproduction d'un extrait de son allocution d'ouverture dans ce numéro d'*Info-Flash*).

Une vingtaine de personnes, provenant de différents Départements de la FAO et d'institutions de recherche, ont participé à cette rencontre. Mme Marcela Villarreal, Directrice de la Division de la parité hommes-femmes et de la population du Département du développement durable de la FAO, a présenté une communication sur les stratégies pour atténuer l'impact des maladies de la pauvreté sur la nutrition, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence en milieu rural. Les participants ont également suivi une présentation de M. Eddie Allison de l'Université de East Anglia sur la prévalence du VIH/SIDA dans les communautés de pêche. En outre, deux études de cas ont été exposées, l'une par le PMEDP sur l'intégration des communautés de pêche dans le Programme national de lutte contre le VIH/SIDA au Congo, et l'autre, par Mme Rachel Grellier, spécialiste en développement sanitaire et social, sur l'impact

du VIH/SIDA sur les communautés de pêche en Ouganda. Enfin, Mme Janet Seeley, de l'Université de East Anglia, a fait une présentation sur la vulnérabilité des communautés de pêche au VIH/SIDA.

Le document final de l'atelier, intitulé *IMPACT DU VIH/SIDA SUR LES COMMUNAUTES DE PECHE : Politiques publiques en appui aux moyens d'existence, au développement rural et à la santé publique*, aborde :

- La séroprévalence dans les communautés de pêche.
- La vulnérabilité spécifique des femmes.
- Les impacts du VIH/SIDA.
- Les actions qui ont été menées pour lutter contre le VIH/SIDA dans les communautés de pêche.
- Les acteurs de la lutte contre le VIH/SIDA et les stratégies à développer.

NB : Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web du PMEDP (<http://www.sflp.org>) ou le site ci-après : <http://www.fao.org/newsroom/en/news/2005/100061/index.html>

L'impact du VIH/SIDA sur le secteur de la pêche (Extrait du discours d'ouverture de M. Ichiro Nomura, Sous-Directeur général pour le Département des pêches de la FAO, 7 février 2005, FAO, Rome)

C'est dans un village de pêcheurs, sur la rive ougandaise du lac Victoria, qu'une terrible maladie a commencé ses ravages dans les populations d'Afrique centrale en 1982. A cette époque, la maladie était appelée « Slim » (le mot anglais pour « mince ») à cause du dépérissement qu'elle entraînait sur le corps humain. Dans les années qui ont suivi, la pandémie du VIH a été associée à divers groupes de gens classés « groupes à haut risque » - notamment les professionnelles du sexe, les utilisateurs de drogue par voie intraveineuse, les routiers, les recrues militaires et les jeunes citadins. Pourtant, la population au sein de laquelle la maladie avait été identifiée pour la première fois sous sa forme épidémique - les pêcheurs - a longtemps été négligée en tant que groupe à risque et, en conséquence, privée des efforts de prévention et de traitement.

Cette négligence pourrait avoir des conséquences désastreuses. Au cours des cinq ou six dernières années, l'on a observé dans les communautés de pêche de plusieurs pays en développement d'Afrique, d'Asie du Sud et du Sud-Est et d'Amérique centrale, des taux très élevés de prévalence du VIH - taux souvent cinq à dix fois supérieurs à ceux observés dans la population générale de ces régions. Ces taux élevés de prévalence du VIH et le taux alarmant des décès dus au SIDA dans ces communautés placent les communautés de pêche touchées parmi les prétendus 'groupes à haut risque' qui méritent une attention particulière dans la lutte contre la maladie.

(...) La FAO, à travers son « Code de conduite pour une pêche responsable » de 1995, s'efforce de soutenir l'exploitation durable et le partage équitable des bienfaits de la pêche, en renforçant les capacités des communautés de pêche et en promouvant la gestion participative des ressources halieutiques. Ces bienfaits sont menacés par les effets du SIDA sur la cohésion et les aptitudes des communautés de pêche. Dans les communautés caractérisées par de très hauts taux de décès dus au SIDA, telles celles riveraines du lac Victoria, le fatalisme compromet tout engagement en faveur d'une gestion à long terme des ressources. Dès lors, il est fondamental de s'attaquer au VIH/SIDA dans ces communautés pour parvenir à une « pêche responsable ».

En classant les pêcheurs dans une catégorie à haut risque, l'on court le danger de stigmatiser et de marginaliser un groupe de gens dont les systèmes de subsistance sont déjà vulnérables du fait qu'ils sont, d'une part, politiquement et socialement marginalisés et, d'autre part, désavantagés dans l'accès à de nombreux services sociaux et droits sécurisants sur les ressources naturelles dont ils vivent. Pour cette

raison, il est crucial de substituer la compréhension à la condamnation et de trouver des solutions tant aux causes sous-jacentes qu'aux symptômes. La riposte contre la crise du VIH/SIDA dans les communautés de pêche passera par une riposte contre les conditions sociales qui exposent les pêcheurs et leurs partenaires sexuels aux risques. Cela nécessitera la collaboration des professionnels de la santé, des initiatives de développement rural et des compétences spécifiques au secteur halieutique.

Bénin / Lutte contre le SIDA Les communautés de pêche élaborent leurs plans d'action

Les communautés de pêche artisanale du Bénin entrent dans la phase active de planification communautaire de lutte contre le VIH/SIDA. C'est Hio, petit village pointé aux abords de l'océan Atlantique, entre Cotonou et Ouidah, qui a donné le top par une assemblée générale tenue le 24 janvier 2005.

L'assemblée générale a consisté en un plaidoyer qui a permis d'obtenir l'adhésion de la communauté au projet d'élaboration d'un plan d'action de lutte contre le SIDA dans le village. Toutes les composantes de la communauté de pêche et d'autres personnes susceptibles d'influencer les comportements sociaux dans le village y ont participé. Elles ont pris l'engagement d'œuvrer en synergie pour doter la communauté de pêche de son plan d'action en mars 2005 au plus tard. Le processus va être facilité par Globale initiative, une ONG sélectionnée par l'Unité de coordination nationale (UCN) du Bénin.

Le projet de planification d'actions communautaires de lutte contre le SIDA, à Hio, a été initié à la suite d'une étude CAP (connaissances, attitudes et pratiques) sur le VIH/SIDA dans quelques communautés de pêche artisanale du Bénin, réalisée en 2003, avec l'appui du PMEDP. Cette étude a permis d'analyser les facteurs à risques dans quatre villages, à savoir : Hio, Ayiguinnou, Sô Zounko et Kétonou.

Comment: 2004 ?

En dehors de Hio, les trois autres villages impliqués dans l'étude CAP élaborent aussi leurs plans d'action. La mise en œuvre des plans se fera avec l'appui du Projet plurisectoriel de lutte contre le Sida (PPLS) avec lequel le PMEDP développe un partenariat. Ces plans d'action intégreront l'information sur les voies de transmission du virus et les mesures de prévention, la formation, le marketing social du préservatif, le dépistage volontaire, la prise en charge des malades, de leurs familles et des orphelins - prise en charge psychosociale, matérielle, alimentaire et nutritionnelle.

Deux arrivées à l'USR

Angaman KONAN : Il est le nouveau Coordonnateur du Projet pilote sur la cogestion en pêche continentale depuis février 2005. Ingénieur agronome, spécialisé en sciences halieutiques, M. Konan a une vingtaine d'années d'expériences en gestion des projets, en cogestion des pêches artisanales et en administration des pêches. Il était précédemment Coordonnateur de l'UCN de Côte d'Ivoire.

Pascal ZANTOU : C'est l'Assistant en communication de l'Unité information / communication. Journaliste et historien de formation, il a été tour à tour chef d'édition du quotidien béninois *Les Echos du jour*, et rédacteur en chef du magazine panafricain *Afrique Diagnostic*. Avant son intégration au PMEDP, il a travaillé en qualité d'Assistant technique en communication locale au Programme d'appui au démarrage des communes (PRODECOM). Au sein de l'unité I/C, il est le point focal du bimestriel *Info-Flash*. Il contribue aussi au *Bulletin de liaison* et au développement d'outils de sensibilisation.